

COMMUNIQUE



Photo : Annaïck Chauvet

5 novembre 2021

Besançon agit pour le climat : épisode 11

La Ville de Besançon reçoit ce jour pour la 3ème fois consécutive le label Citergie Gold.

Ce prix reconnaît l'engagement continu de notre collectivité pour diminuer nos émissions de gaz à effet de serre, et contribuer ainsi à limiter la hausse des températures dont l'urgence nous est rappelée actuellement à la COP 26 qui se déroule à Glasgow.

Citergie, c'est un label mais c'est surtout un plan d'actions, « Territoire engagé dans la transition écologique ». Il concourt à la réalisation concrète et locale des engagements pris dans le cadre de la COP 21 à Paris.

Les politiques publiques mises en place nous ont permis de réduire de 34 % nos émissions de gaz à effet de serre de 2008 à 2019 : soit 4 200 tonnes d'émission de CO₂ de moins par an grâce à la baisse des consommations d'énergie et au développement du bois énergie pour le chauffage.

Dans le futur, le nouveau programme d'actions permettra de réduire de 20% supplémentaires les émissions d'ici 2026 principalement grâce au schéma de rénovation des écoles et à la poursuite du développement des chaufferies biomasse.

À Besançon, nous avons pris cette question à bras le corps, nous agissons sans attendre, sans nous défausser. L'inaction politique n'est plus envisageable au regard des enjeux climatiques. Nous regrettons que la France ne soit pas plus volontaire dans les engagements qu'elle prend à la COP 26.

Quelques objectifs du plan d'actions Citergie Gold

Objectifs	Résultats depuis 2008	Objectifs 2020-2026	Objectifs 2020- 2030
Baisse de la consommation d'énergie par rapport à 2019	-15% de 2008 à 2019	-20 %	-30 %
Réduction des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2019	-34% de 2008 à 2019	-20%	-35%
Taux d'utilisation d'énergies renouvelables dans la consommation totale en 2020	45% dont 22% produite localement	60 %	68%

Anne Vignot

Maire de Besançon